

L'Université de Hearst et ses trois campus sont situés sur le territoire du Traité no 9, plus précisément sur les terres ancestrales des Premières Nations ojibwées, crie et oji-cries du Nord-Est ontarien.

Fondée en 1953, l'Université de Hearst est le premier établissement d'enseignement universitaire exclusivement de langue française en Ontario. Ses programmes de premier et de deuxième cycles dans diverses disciplines sont offerts sur trois campus situés à Hearst, à Kapuskasing et à Timmins.

PROFESSEURE CHARGÉE D'ENSEIGNEMENT OU PROFESSEUR CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

POSTE À TEMPS PLEIN (pouvant mener à la permanence)

Vous souhaitez contribuer à un établissement d'enseignement dynamique, flexible et où les relations humaines sont au cœur des décisions?

L'Université de Hearst est à la recherche d'une professeure chargée d'enseignement ou d'un professeur chargé d'enseignement en sciences humaines et sociales.

Situé dans la vaste région du Nord de l'Ontario, l'**Université de Hearst** est un établissement unique en son genre où la formation en langue française est offerte en formule d'enseignement en bloc. Chaque cours en bloc est d'une durée de trois semaines, évaluations incluses. Désireuse de contribuer à un modèle pédagogique axé sur l'apprentissage expérientiel et des pédagogies actives, l'Université de Hearst priorise la qualité de l'apprentissage étudiant. L'accent est mis sur l'acquisition des habiletés et des compétences transférables ainsi que sur la compréhension des enjeux locaux et globaux. [La mission de l'Université](#) met en avant l'importance d'accompagner notre clientèle étudiante dans son développement.

PROFIL DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Dans le cadre de ses fonctions, la personne retenue sera amenée à offrir des cours en sciences humaines et sociales à des étudiantes et étudiants des programmes de premier cycle.

La personne embauchée doit faire preuve de polyvalence dans l'offre de différents cours à enseigner.

À titre d'exemple, voici certains cours offerts durant l'année à venir dans le cadre de ce poste :

- *Statistiques I* ;
- *Méthodes I : méthodes et techniques de recherche* ;
- *Méthodes II : méthode et analyse scientifiques* ;
- *Méthodologie du travail intellectuel I*.

Le poste de la professeure chargée d'enseignement ou le professeur chargé d'enseignement comprend une offre par année de 8 cours de 3 crédits en mode bloc, soit l'équivalent de 24 crédits.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La candidate ou le candidat devra :

- détenir une maîtrise ou un doctorat dans un domaine tel que la sociologie, les sciences humaines, les études interdisciplinaires ou dans une discipline connexe ;
- avoir à son actif une expérience d'enseignement et une compréhension de la pédagogie active et expérientielle ;
- démontrer une excellente maîtrise des outils informatiques ;
- démontrer une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- démontrer une bonne connaissance de la langue anglaise, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- avoir la capacité d'offrir occasionnellement des cours à thèmes variés portant sur les enjeux humains et sociaux dans une perspective interdisciplinaire ;
- démontrer, lors d'une présentation aux membres du comité, sa capacité à transmettre de façon pédagogique un enseignement de qualité en analyse de données et en méthodes qualitatives et quantitatives.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- communiquer de façon efficace et favoriser une écoute active ;
- savoir planifier et s'organiser ;
- favoriser le travail d'équipe ;
- savoir utiliser les outils technologiques à des fins pédagogiques.

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

**Environnement de travail**

- environnement standard de bureau et en salle de classe, incluant l'utilisation des technologies informatiques usuelles et de la visioconférence ;
- tous les cours à l'Université de Hearst sont contingentés à 25 étudiantes et étudiants ;
- les personnes sont appelées à enseigner sur les différents campus. Il est donc fortement recommandé de posséder un permis de conduire et d'avoir accès à un véhicule pour les déplacements entre les trois campus de l'établissement.

**Rémunération**

Les conditions de travail sont définies par la convention collective en vigueur et le salaire annuel varie entre 68 413 \$ et 122 312 \$.

**Lieu de travail**

L'Université définit comme campus de résidence l'endroit où le membre travaille en permanence : à Hearst, à Kapuskasing ou à Timmins, selon la préférence de la personne retenue et selon la disponibilité des bureaux sur les campus.

**Type d'emploi**

La durée du contrat à temps plein est normalement de 23 mois, avec possibilité d'accéder à la permanence. La charge d'enseignement comprend l'offre de huit cours de trois crédits par année universitaire répartis entre les semestres d'automne, d'hiver et de printemps. Les autres responsabilités englobent des activités liées à la recherche et la création, un appui aux fonctions administratives ainsi que les services à la communauté.

**Entrée en fonction**

1^{er} août 2024, en prévision de la rentrée d'automne 2024.

LES AVANTAGES DE TRAVAILLER À L'UNIVERSITÉ DE HEARST

- organisation de taille humaine ;

- environnement de travail qui valorise la diversité et l'inclusion ;
- flexibilité dans son travail / conciliation vie personnelle et vie professionnelle ;
- appartenance à une équipe motivée et engagée ;
- possibilité de contribuer aux initiatives de l'établissement ;
- avantages sociaux compétitifs et 9 % du salaire annuel à titre de contribution à la retraite ;
- frais de scolarité réduits pour les membres du personnel et leur famille immédiate ;
- huit journées de congés fériés, en sus de la période allant du 23 décembre au 3 janvier et des deux mois de vacances estivales.



POUR POSTULER

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de présentation en français, dans un seul document en format PDF, à rh@uhearst.ca en indiquant le numéro du concours 2024-05 **au plus tard le 26 mars 2024 à 16 h.**

L'Université de Hearst souscrit aux exigences légales en matière d'emploi et s'engage à promouvoir la diversité, l'égalité, l'équité et l'inclusion dans sa communauté et dans ses processus d'embauche. L'Université de Hearst encourage toutes les personnes qualifiées à postuler. Les candidates et les candidats qui nécessitent des mesures d'accommodement sont priés de l'indiquer en soumettant leur candidature. Les Canadiennes et Canadiens ainsi que les résidentes permanentes et résidents permanents ont préséance dans le processus d'embauche.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature sera retenue. Seuls les curriculum vitae et les lettres de présentation en français seront acceptés.